

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE POUR INTÉGRER UNE ÉCOLE BILINGUE
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

IDENTITÉ DE L'ENFANT

Prénom et NOM de l'enfant :

Sexe : Date de naissance :

Lieu de naissance (ville et département) :

Adresse complète : n° Rue :

Ville : Code postal :



ÉCOLE ACTUELLEMENT FRÉQUENTÉE PAR L'ENFANT

Nom de l'école :

Niveau :



EXPOSÉ DE VOTRE MOTIVATION

Dossier à adresser au Service Éducation (bureau n° 2 de la Mairie) **avant le 17 mai 2024**, ou éventuellement par courriel à l'adresse suivante : education@mairie-sarreguemines.fr

Renseignements au 03.87.28.60.17.

IDENTITÉ DU/DES RESPONSABLE(S) LÉGAL(GAUX)

Prénom et NOM du responsable légal 01 :

Lien de parenté : Situation familiale :

Adresse complète : n° Rue :

Ville : Code postal :

Tél. : courriel :

Prénom et NOM du responsable légal 02 :

Lien de parenté : Situation familiale :

Adresse complète : n° Rue :

Ville : Code postal :

Tél. : courriel :



AUTRES ENFANTS ACTUELLEMENT SCOLARISÉS À SARREGUEMINES

| | Prénom(s) et NOM | Date de naissance | École fréquentée | Niveau |
|---|------------------|-------------------|------------------|--------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués :

Fait à le

signature :

PARTIE RÉSERVÉE AUX SIGNATAIRES DÉSIGNÉS CI-APRÈS (NE PAS REMPLIR SVP)

POUR INFORMATION

Directeur de l'école du périmètre :

Fait à _____ le _____

signature et cachet :



AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RÉSIDENCE SI L'ENFANT EST NON DOMICILIÉ À SARREGUEMINES

Avis

L'école de la commune a-t-elle des places disponibles ?

La commune propose-t-elle la filière bilingue dans le niveau de l'enfant ?

La Ville de Sarreguemines s'engage à ne demander aucune contrepartie financière.

Fait à _____ le _____

signature et cachet :



AVIS DE LA COMMUNE DE SARREGUEMINES

Avis : _____ École : _____

Date :

N.B. : Le choix de l'école (Blies ou Grégersberg) est déterminé en fonction du nombre de places disponibles, priorité étant donnée aux enfants relevant du secteur de l'école.

Pour le Maire et par délégation,
l'Adjointe déléguée à la Vie scolaire,

Carole DIDIOT